

Partenaires d'Orléans Technopole

■ Si la technologie envahit notre quotidien, on ne perçoit pas toujours le lien direct entre un produit manufacturé et le travail des chercheurs. Au cours de l'Assemblée Générale d'Orléans Technopole, les responsables de sociétés signataires de la charte "Partenaire d'Orléans Technopole" ont montré pourquoi il est décisif, pour les entreprises, de collaborer avec la recherche et l'enseignement supérieur.

Ici, à Orléans, dans le Loiret, en Région Centre, les grandes entreprises, mais aussi des PME et des petites entreprises, mettent en pratique, au quotidien, des collaborations denses, de très haut niveau. Ce qui est remarquable dans Orléans Technopole, c'est que tous les partenaires responsables de l'avenir économique et scientifique de l'orléanais se trouvent associés.

Le temps où chacun menait seul ses actions de développement est révolu. Cette cohérence institutionnelle séduit les entreprises

qui voient dans la technopole une organisation adaptée aux enjeux d'aujourd'hui : elles y trouvent un esprit international dans un environnement local.

Orléans, pôle fort du Grand Bassin Parisien et du Val de Loire, ambitionne d'être le siège d'une technopole dynamique tirant pleinement parti de son cadre naturel qui nous a conduit à nous baptiser "Technopole nature".

Pour atteindre ces objectifs, nous devons rester soudés, densifier le maillage de nos collaborations, accueillir de nouvelles entités économiques et scientifiques, à l'image des laboratoires du CNRS et de l'ORSTOM qui rejoignent actuellement Orléans.

De plus en plus, la démarche technopolitaine doit être l'un des principaux facteurs de dynamisme de l'agglomération d'Orléans, du Loiret et de la Région Centre.



Jean-Pierre Sueur
Président d'Orléans Technopole.